

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Unitech-une-societe-plutot-inquietante>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Campagnes et mobilisations nationales > Projet Cigéo à Bure : non à l'enfouissement des déchets radioactifs ! >
CIGEO/Bure - Actualités de campagne > **Unitech, une société plutôt inquiétante !**

10 août 2018

Unitech, une société plutôt inquiétante !

CANE (Champagne Ardenne Nature Environnement) ; CEDRA (Collectif contre l'enfouissement des déchets radioactifs) ; EODRA (Association des élu-es opposé-es à l'enfouissement des déchets radioactifs) ; FNE GRAND-EST (France Nature Environnement Grand-Est) ; GUDMONT-DIT-NON ; JOINVILLE LAVE PLUS PROPRE ; LA Q.V (Qualité de Vie) ; RESEAU SORTIR DU NUCLEAIRE

En tant qu'associations opposées au projet de blanchisserie nucléaire sur la commune de Suzannecourt, il nous semblait nécessaire de revenir sur le communiqué d'UNITECH en date du 7 juillet reproduit dans le Journal de la Haute-Marne (voir ci-contre), où l'entreprise prétend « dénoncer les fausses accusations de pollution dont elle est victime ».

Unitech dénonce de «fausses accusations»

Mise en cause à plusieurs reprises par les opposants au projet de blanchisserie industrielle sur la zone d'activités joinvilloise de La Joinchère, commune de Suzannecourt, Unitech Services souhaite «dénoncer les fausses accusations de pollution dont elle est victime».

L'usine Unitech services de Santa Fe (USA) a fermé ses portes à la fin des années 1980, explique dans un communiqué le groupe américain, suite à une décision de la Ville de refuser l'utilisation de sa station d'épuration pour ses eaux usées ; cette décision a obligé Unitech Services à stopper ses activités, mais l'entreprise a engagé un procès pour infraction de la Ville aux lois fédérales,

seules susceptibles de modifier la licence d'exploitation. Unitech Services a gagné ce procès et a obtenu une indemnisation de 1,1 million de dollars. Pour ce dossier, il n'y a eu ni pollution ni violation des lois.»

Concernant l'usine située au Pays de Galles, elle a été, «il y a quelques années, la cible d'une rumeur lancée par une association anti-nucléaire, Lakeland free

Combria ; or, dans les faits, il n'y a eu aucune pollution. Unitech Services souhaite également rassurer la population du bassin joinvillois quant à la diffusion des informations environnementales en lien avec son projet. L'ensemble des informations susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement ou la qualité de vie des citoyens et les éléments techniques associés sont rassemblés dans un dossier actuellement en

fin d'instruction par les services de l'Etat ; ils seront communiqués pendant l'enquête publique qui est un temps fort de l'information et de la participation du public». La société conclut son communiqué en indiquant que «ce projet participera en toute sécurité au développement économique du bassin joinvillois en créant de manière durable 40 emplois qui seront pourvus de manière locale».

Loin de l'image rassurante que prétend véhiculer ce communiqué, ce texte nous donne en réalité un aperçu des pratiques plus que contestables de cette entreprise et du déni qu'elle effectue. En effet, nous voulons porter à la connaissance du public que des contaminations et des infractions sont caractérisées dans nombre des sites industriels d'UNITECH, dont la société mère est UNIFIRST. Par ailleurs, comme elle s'en félicite, cette société semble être très prompte à judiciariser ses conflits [1]... Peut-être un moyen de lutter contre toute forme d'opposition ?

Les méfaits d'UNITECH à Santa Fe

En effet, lorsque cette société précise qu'elle a gagné son procès contre la ville de Santa Fe avec une indemnisation de 1,1 millions de dollars (alors qu'elle avait en réalité demandé 4,5 millions de dollars [2]), cela ne signifie pas que l'absence de pollution aurait été démontrée, mais que la ville a préféré conclure une transaction pour qu'Unitech cesse ses activités. Après plus de trente ans de contaminations de son système d'assainissement (1957 à 1996) [3], la ville de Santa Fe désirait seulement préserver ses intérêts économiques [4] et sa ressource en eau. C'était justement pour diminuer ses impacts sur la ressource en eau qu'en 1996, la municipalité a désiré utiliser les effluents de sa station pour irriguer des pelouses à destination de terrains de golf ou de foot pour les enfants, mais ces effluents étaient bien trop contaminés pour laisser des enfants jouer sur ces terrains [5].

Par ailleurs, Unitech demandait alors à tripler ses prélèvements en eau pour diluer ses rejets de radionucléides [6] et rester en-dessous du seuil toléré par le gouvernement du Nouveau-Mexique*. Elle continuait également de polluer l'air, les mesures à la clôture du site dépassant de 80 fois la dose d'exposition admissible par la législation sur l'air aux Etats-Unis (à l'origine, la laverie était très éloignée de la ville, mais Santa Fe s'étant développée, la ville ne pouvait plus tolérer de telles nuisances). C'est pourquoi, la ville, bien que consciente des enjeux juridiques défavorables du point de vue du droit commercial [7], décida d'interdire l'exploitation d'Unitech pour arrêter cette fuite en avant, et a délibérément préféré payer pour préserver son avenir et son développement.

Une autre laverie pollue l'air et l'eau en Pennsylvanie

On peut citer également la laverie de Royesford [8], en Pennsylvanie, où des infractions liées à des containers de boues radioactives non scellés sont détectées en 1999. C'est pour répondre aux enjeux

posés par ces stockages temporaires qu'Unitech a alors demandé à ce que ses rejets puissent être directement déversés via une canalisation dans la rivière à proximité [9], ce qui lui a été accordé.

Il était également noté à cette époque des taux cumulés de plus de 100 mRem/an en clôture [10], soit plus de 100 fois la dose d'exposition admissible par la législation sur l'air aux Etats-Unis (en réponse, la société indiquait que le public n'est pas censé être présent en permanence à proximité du site...). Et bien que des contaminations au Cobalt60 issues de la laverie aient déjà été détectées en 2003, ce n'est que plusieurs années plus tard qu'un procès sera tenu à l'encontre d'Unitech avec à la clé 357 905 dollars d'amende. Mais, il sera noté, lors du procès, le refus d'Unitech de reconnaître ces pollutions et la volonté de ne payer aucune compensation pour ces dommages à la ville hôte [11].

Plusieurs autres violations à la réglementation environnementale américaine

D'autres violations concernant la législation sur l'air (Clean Air Act) sont à signaler, comme la condamnation d'Unifirst, la holding d'Unitech, à une amende de 309 980 dollars pour infraction à cette loi concernant 7 autres laveries américaines, en 2014 [12]. Ces violations concernaient des rejets gazeux de Composés Organiques Volatiles (principalement des solvants). Ces composés sont bien documentés pour provoquer de l'asthme, des nausées, des maux de tête, voire des dommages importants aux reins, au foie et au système nerveux central [13].

UNITECH a donc beau prétendre se défendre de « fausses accusations de pollution », il s'agit d'une société délinquante au regard des violations des réglementations environnementales qu'elle a commises. Ses beaux discours sur la protection de l'environnement et les promesses d'emploi ne doivent pas faire illusion : comme pour toutes les multinationales, l'objectif d'UNITECH est le profit, non le bien commun. Et encore moins la préservation des ressources.

* Etat du Nouveau-Mexique dans lequel se trouve également le WIPP, lieu d'enfouissement de déchets nucléaires, petit frère de Cigéo.

1. Y compris envers la Navy américaine : 56482_052212_Appel US Army Interstate & Unitech
2. City, nuke cleaners settle suit in New Mexico, By Miguel Navrot, November 16,2000
3. Interstate Nuclear Services v. City of Santa Fe, 179, F.Supp. 2d 1253 (DN.M.2000) - Page 2/11
4. Interstate Nuclear Services v. City of Santa Fe, 179, F.Supp. 2d 1253 (DN.M.2000) - Page 3/11
5. Nuclear Laundry Dumping Radioactive Material Into Santa Fe Sewage System - CCNS
6. CCNS : Nuclear Laundry Sues City of Santa Fe for the Second Time : 'dilution is the solution to the pollution'
7. Interstate Nuclear Services v. City of Santa Fe, 179, F.Supp. 2d 1253 (DN.M.2000) - Page 9/11
8. Safety and Compliance Inspection - US Nuclear Regulatory Commission : Unitech Royesford - A-2/97-001 SL4 Violations
9. Safety and Compliance Inspection - US Nuclear Regulatory Commission : Unitech Royesford - A-5
10. Safety and Compliance Inspection - US Nuclear Regulatory Commission : Unitech Royesford - A-10
11. RoyesfordBorough files lawsuit against UniTech, Amy Strauss 17/10/2009
12. EPA Clean Air Act Settlements with two Industrial Laundry Companies, 2014 News Releases
13. Dossiers CHSCT - La prévention des risques professionnels des Composés Organiques Volatils (COV)